



N° 107 - 1 €
4° Trimestre 2007
ISSN 0292-1146

UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS

Le Consommateur du 95

Association locale UFC Que-Choisir
de la Vallée de Montmorency



Voir
notre
article
sur
l'amaque
à la
bague.

Méfiez-vous du
« seigneur des anneaux » !

SOMMAIRE

- *Editorial*
 - **Triste trimestre !**
- *Positions*
 - **Accès à la justice**
 - **Syndicat Emeraude**
 - **Info-médecins**
 - **Obésité (suite)**
- *Infos et litiges du trimestre*
 - **«Arnaque à la bague»**
 - **La Poste : réponse
du Maire de St Gratien**
 - **SFR, RYANAIR**

édito

Triste trimestre pour notre association !

Au nom de notre Conseil d'Administration j'ai la pénible mission de vous faire part du décès de deux de ses membres.

En effet, ce trimestre, Gérard FABER, qui venait d'être élu depuis quelques mois, est décédé des suites de sa longue maladie. Nous n'aurons eu le plaisir de travailler ensemble que durant quelques permanences mais ce court laps de temps a été suffisant pour que l'on puisse apprécier son caractère posé indispensable pour appréhender les litiges des adhérents.

Pour l'avoir cotoyé pendant près de trois ans, nous avons appris à mieux connaître Jean TUFFERY, emporté subitement par une crise cardiaque. Il assurait les permanences avec plaisir et assiduité et il suivait "ses" litiges avec une attention toute professionnelle fortement appréciée des adhérents.

La perte de ces deux membres de notre association a, comme vous vous en doutez (et comme certains d'entre vous ont pu s'en rendre compte) fortement perturbé son bon fonctionnement. C'est leur rendre un hommage supplémentaire, si besoin était, que de faire le constat qu'ils nous manquent.

Nous adressons à leurs familles et à leurs proches nos condoléances et toute notre sympathie.

Raymond CIMA

«Arnaque à la bague»

Tant qu'il y aura des «arnaquables», il y aura des arnaqueurs !

M B. (Sannois) : *«Je marche sur le trottoir ; un homme aspect SDF vient vers moi. A 2 mètres il s'arrête, fait celui qui ramasse quelque chose et me présente sa trouvaille : une belle alliance en or.*

Lui : c'est à vous ?

Moi : non !

Lui : ça ne fait rien, je vous la donne.

Moi : je n'en ai pas besoin, vous l'avez trouvée, gardez-la !

Lui : non, non !

En même temps il montre ostensiblement un poinçon à l'intérieur de la bague en me disant de nouveau de la garder, qu'elle me portera chance. Je la prends et je m'éloigne.

Il me rappelle et me demande 2€

pour s'acheter un sandwich et comme je les lui donne, il m'en demande 5. J'en ajoute 2 aux 2 premiers et il part.

Je me précipite alors chez le bijoutier où j'apprends que la bague est une vulgaire rondelle de laiton - pas si vulgaire que ça puisqu'elle a une belle apparence- à 1€ tout au plus et que ce stratagème de mendicité, connu, fait fureur dans les communautés de l'Europe de l'Est. Moi je ne le connaissais pas !»

Nous non plus ! Comme quoi il suffit de pas grand chose pour arnaquer le monde crédule ou... à la recherche de « bonnes » affaires ? Merci pour l'information.

Permanences litiges

Nous avons le plaisir d'accueillir M Godde qui s'est proposé pour venir renforcer l'équipe des bénévoles de notre permanences litiges. C'est une bonne nouvelle non seulement pour ceux qui font malheureusement la queue le jeudi, mais aussi pour ceux qui nous écrivent et à qui nous n'avons pas le temps de répondre. Désormais M. Godde leur adressera un courrier, ne serait-ce que pour les informer de la tenue de nos permanences.

M. Godde, nous vous souhaitons la bienvenue !

Syndicat Emeraude

Ce syndicat mixte s'occupe de la collecte et du traitement des déchets de la Vallée de Montmorency.

Depuis cette année nous sommes membre de sa « commission consultative des services publics locaux », présidée par M. Paternotte ; c'est-à-dire que l'UFC, par notre voix, a le droit de donner son avis sur tous les sujets traités, mais ce n'est qu'un avis... à suivre ou pas ! Cependant cela nous permet, au moins, de vous informer.

Sujet du jour : la déchetterie du Plessis Bouchard. Elle récupère gravats, bois, fer, cartons... et elle est saturée, entre

autres par les 100.000 personnes qui y vont (gratuitement) chaque année. Il est donc nécessaire d'en créer une autre ; mais où et comment, pour que les usagers ne gênent pas les riverains ?

Les gravats représentant 60% (énorme !) des déchets traités, l'UFC a proposé que chaque municipalité aménage un petit local, avec benne, pour collecter les gravats. Il paraît que la proposition est irréaliste à cause de certaines municipalités qui trouveraient intolérable de s'occuper de... gravats !

Nous allons poser la question à chaque maire de notre région.

R. CIMA

NOTRE DERNIER COMMUNIQUE DE PRESSE LOCAL

SARKOZY veut interdire l'accès à la justice

Bien que souhaitant le maintien d'un grand nombre de tribunaux de proximité, l'UFC Que Choisir Vallée de Montmorency ne portera pas de jugement sur la suppression annoncée de tribunaux. En effet, cette suppression est présentée comme étant essentiellement d'ordre économique et dépasse donc le domaine de compétences de l'association.

Par contre l'UFC Que Choisir Vallée de Montmorency s'insurge contre un point sournois de la réforme de la justice qui s'oriente vers l'interdiction faite, à tout consommateur, de saisir le Tribunal d'Instance sans le concours d'un avocat.

Qui donc, désormais, pour un problème de marchand de cuisine non fiable, de vendeur de voiture indélicat, d'artisan sans qualification, de société de téléphone sans scrupule... osera payer un avocat pour demander justice ?

Le gouvernement veut-il faire un énorme cadeau aux avocats actuellement en guerre contre leur ministre et à tous les professionnels qui finissent par en avoir assez de ne plus pouvoir impunément arnaquer le consommateur ? A moins que, par cette mesure, le gouvernement incite les consommateurs à se débrouiller seuls en mettant sur pied des milices d'autodéfense. Ce serait un engrenage dangereux, dans un pays qui se dit encore de droit !

Des infos... des litiges !

SFR nous répond.

Une adhérente avait acheté un téléphone avec assurance contre le vol. Lorsque, malheureusement, on lui a volé son appareil, il s'est avéré que le vendeur avait "oublié" de faire enregistrer le dossier d'assurance et l'adhérente s'est retrouvée sans rien ! Nous avons écrit.

Réponse de SFR : « (...) Par votre lettre du 1er novembre 2007 reçue le 27 novembre 2007, vous avez transmis la demande de Madame Martine F.

Celle-ci fait part de son mécontentement à propos de l'absence de prise en charge par l'assureur SPB du vol de son mobile du fait de l'oubli du point de vente à transmettre son dossier d'adhésion à l'assureur.

Vous indiquez que la cliente s'est fait voler son mobile en août 2007 et se trouve aujourd'hui sans mobile. Vous demandez qu'une solution lui soit proposée.

J'ai le plaisir de vous informer que la prise en charge du sinistre a été effectuée par SPB après un rattrapage de cotisations. L'adhésion n'avait effectivement pas été enregistrée.

Un courriel a été adressé par SPB à la cliente afin de lui proposer de choisir un nouveau mobile sur leur site web. La commande a été passée par la cliente le 30 novembre 2007 pour un Samsung E840.

Concernant l'absence d'envoi du dossier d'adhésion par le revendeur, je regrette cet oubli. Afin de compenser ces désagréments, un mois de forfait, soit un montant de 32,00€ est offert à Madame F. sur sa ligne. Ce montant sera déduit de sa prochaine facture (...) »

Problème rapidement résolu. Merci à SFR.

La Poste

Mme le maire de St Gratien nous répond

A La Poste de St Gratien il y a des queues, toujours des queues à n'en plus finir. Nous avons écrit au Maire (Jacqueline Eustache-Brinio), pour lui demander ce qu'elle comptait faire à ce sujet.

Voici sa réponse :

« (...) J'ai bien reçu votre lettre me faisant part des difficultés en termes d'accueil et de qualité de service au niveau de la Poste de centre ville.

Sachez que j'ai demandé à la Poste de renforcer autant que possible les moyens humains mis à la disposition du public car force était de constater que la qualité du service public n'était pas satisfaisant.

A la suite de cela et grâce également à la qualité d'écoute de la Direction de la Poste de Saint Gratien, un poste a été ouvert en plus en centre ville et les créneaux renforcés d'une demi heure. Ainsi, trois ou quatre guichets sont ouverts en permanence avec un guichet réservé aux colis et aux recommandés, en dehors du guichet professionnel.

Par ailleurs, je leur ai demandé la possibilité d'ouvrir le mercredi aux Ragenets et de fermer le lundi plutôt que l'inverse car nombre de personnes, notamment les mamans, prennent un jour de congé le mercredi pour s'occuper des enfants.

J'espère, ainsi, avoir participé à l'amélioration de la qualité du service public auquel les Gratiennois ont droit (...) »

Depuis que nous avons reçu ce courrier, avons-nous constaté une amélioration à La Poste ? Possible, mais dans ce cas elle n'est pas flagrante, surtout lorsque la queue aux guichets est si longue qu'elle empêche les portes automatiques de se fermer ! Affaire à suivre...

Nous ne pouvons pas encore faire de miracles !

Malheureusement nous avons entre 10% et 20% d'échec dans nos médiations litiges. Pour ceux qui sont dans ce cas nous compatissons mais... nous n'y pouvons malheureusement rien ! Prenons un exemple : M. F. achète 2 billets d'avion à RYANAIR (Irlande) pour 128,22€ Ne pouvant pas les utiliser il demande à échanger ces 2 billets pour 2 autres. Aucun problème lui écrit-on par courriel, on vous les rembourse, mais il y aura quelques frais de modification.

Il s'est avéré que les fais étaient de 140€, plus que le prix des billets, mais M. F. ne l'a appris qu'après avoir payé par Internet et RYANAIR ne veut rien savoir.

Nous avons écrit mais l'Irlande n'a même pas daigné nous répondre...

Renault

Propriétaire d'un véhicule Laguna, avez-vous aussi des problèmes de consommation d'essence, de bobine d'allumage et de démarrage ?

Info-Médecins

Après l'université, compte tenu de l'évolution rapide des techniques et des connaissances, la qualité des soins dispensés par votre médecin dépend de sa formation médicale continue.

L'UFC - Que Choisir demande l'information des usagers sur la formation continue suivie par les médecins.

« Obésité : protégeons nos enfants ! » (Suite)

Note que nous a adressé l'UFC Que Choisir national :

" Alors que la campagne « obésité infantile : protégeons nos enfants ! » s'achève, je tenais à vous adresser des félicitations aussi sincères que méritées. Plus qu'une somme d'actions individuelles, cette campagne a été l'occasion de démontrer la force d'une action en réseau, d'une action dotée d'une dimension collective.

En effet, grâce à l'implication de chacun d'entre vous dans ce même projet, nos propositions ont reçu un très large écho médiatique et politique. Près de 200 reprises dans les média régionaux, c'est sans nul doute le record sur une position de l'UFC-Que Choisir. Et ce n'est pas tout : grâce à vous, plusieurs propositions de loi sont en cours de dépôt à l'Assemblée nationale et le cabinet de la Ministre de la Santé a souligné qu'il avait été impressionné par l'impact de cette campagne décentralisée.

Un grand merci et un grand bravo à chacun d'entre vous. "

A l'heure à laquelle nous écrivons ce bulletin, une proposition de loi est disponible sur le site de l'Assemblée Nationale. Elle émane de M Suguenot (UMP Côte d'Or) qui reprend en grande partie nos demandes.



LE CONSOMMATEUR DU 95

est édité par
l'UFC-QUE CHOISIR
de la Vallée de Montmorency
Centre Culturel du Forum
95210 SAINT GRATIEN
Association régie par la loi de 1901

Courriel : 1953@ufc-ul.org

Internet : www.ufc-ul.org

Direction: M.CIMA
M. LAGUILHOU

Trésorerie: Mme DARGNAT

Secrétariat: M. MILLEREUX

Litiges: Mme CIMA
Mme MELANO
M GODDE

Enquêtes M. FOUCHE
et ceux qui voudront
bien nous aider !

Dépôt légal à parution
Numéro tiré à 600 exemplaires par
nos soins
Abonnement un an (4 numéros): 4 €

PERMANENCES LITIGES

Au Centre Culturel du Forum (Saint-Gratien) tous les jeudis de 19h à 19h30 (sauf vacances scolaires)

Attention!
Notre téléphone n'est qu'un "répondeur", non enregistré.

BULLETIN D'ADHESION-READHESION ABONNEMENT-REABONNEMENT

Si vous êtes adhérent, ou si vous souhaitez adhérer à l'UFC Vallée de Montmorency, adressez votre chèque à l'ordre de l'UFC au Centre Culturel du Forum 95210 ST GRATIEN

NOM.....

ADRESSE.....

.....

• Don :

• Adhésion 1 an : 22€

Par notre intermédiaire, vous pouvez prendre aussi un premier abonnement à "QUE CHOISIR" à tarif réduit :

• 11 numéros + 4 hors série : 49€ au lieu de 62€ **PROFITEZ-EN !**

